

nom de lieu

Les Brucas de Chinebaou

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1972source :
Cadastre 1972 Sections

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
piqnadar Les Brucas de Chinebaou	piqnadar	Hardy	CH	4844-629
secteur Les Brucas de Chinebaou	secteur cadastral	Hardy	CH	4844-629
tuc des Brucas de Chinebaou	lieu élevé	Hardy	CH	4844-629



vue à partir du tuc des Brucas de Chinebaou

Chinebaou (voir ce nom) et **Les Brucas de Chinebaou** désignent deux zones forestières voisines.

Un 'brucà' est une lande où croît la bruyère, *lo bruc*, bruyère basse distincte de la bruyère haute, *la brana*. Vincent Foix donne 'broc' comme équivalent de 'bruc' à Mimizan. Félix Arnaudin localise le mot dans le nord de la Lande (Le Muret, Salles, Le Barp, Hostens). Mais, en Maremne, *bruc* « bruyère » et *bròc* « épine, ajonc épineux, aubépine » ne sont pas employés l'un pour l'autre. L'étymologie proposée pour *bròc* est le gaulois *uroico-* (Jacques Boisgontier in Félix Arnaudin, *Dictionnaire de la Grande-Lande*) ou **vroikos* qui semble s'être latinisé en France dans les deux formes **brucus* et **brocus* (Gerhard Rohlfs, *Le Gascon, études de philologie pyrénéenne*, n° 322, note 128). **Brucas** associe le mot *bruc* au suffixe à valeur collective "indigène" *-ar*, du latin *-are*. Le *-s* apporte une marque formelle seconde ou complémentaire de cette valeur (comparer avec **Bignes** où *-s* pourrait indiquer un pluriel sémantique intégrant les notions d'étendue et de discontinu). On retrouve cette même construction à partir de *bròc* dans Brocas, commune des Landes.

Le sens de **Chinebaou** est obscur. ce nom de lieu a dû être transmis oralement jusqu'à ce qu'il figure dans le cadastre de 1972. Nous risquons une hypothèse. Le premier élément, 'chin, -e', pourrait signifier « petit, -e », sens relevé par Simin Palay qui cependant précise : « s'applique surtout aux personnes et aux bêtes ». Gerhard Rohlfs relève, avec le même sens, 'tyin' à Sauveterre. La 'chincheparre' désigne la petite mésange. Le second élément, *bau*, pourrait être un substantif. On le rencontre en Aquitaine sous une forme ancienne : *Baus* dans le *Recueil d'actes administratifs relatif à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle*, et en composition : Bahus-Soubiran (Bénédicte Boyrie-Fénié, *Dictionnaire toponymique des communes, Landes et Bas-Adour*, p. 48). Vincent Foix relève 'bau' au sens de « val ». Le terme doit renvoyer à une base pré-latine **bal* / **bau* « escarpement ». Le passage d'une forme à l'autre peut être expliqué par la vélarisation du *l* dit instable, identique à celle que l'on observe pour le latin *malum* > gascon *mau* « mal », *palum* > *pau* « pieu », etc.



De cette base dérivent, par un bas-latin *balteum* « rocher escarpé », les toponymes et patronymes occitans : Les Baux, Bals, Baus, Baux, Beaux (Albert Dauzat, Marie-Thérèse Morlet). Simin Palay relève le substantif 'bau' « rocher abrupt, escarpé ». On préférera cette explication à celle qui ferait dériver *bau* du latin *vallem* car en gascon *vallem* aboutit à *vath*, *b* et *v* n'étant pas distingués. Elle n'est pas en contradiction avec la topographie de ces pignadars à relief dunaire auxquels, ailleurs, est donné le nom de 'montagne'.

Le **tuc des Brucas de Chinebau** désigne un endroit faiblement élevé, sans doute, mais bien pentu sur l'un de ses versants, où l'on voit encore un reliquat de dune ancienne excavée à son pied, côté nord, surplombée d'une palombière en activité : une 'montagnotte', un-petit-mont-sur-lequel-ou-autour-duquel-croissent-des-bruyères-basses. À cette glose, très diluée en *franchiman*, on mesurerait, si notre hypothèse est juste, la sobre propriété de la désignation gasconne.

graphie occitane normalisée

Los Brucars de Chinebau

notation phonétique API

[lusbry'kasdəʃinə'bau]